

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

La stratégie internationale s'inscrit dans celle du consortium régional, qui envisage une répartition des aires géographiques entre les Instituts y adhérant.

a) le choix des partenaires sera fait parmi les pays ayant une formation infirmière proche de la nôtre (en 3 ans après le baccalauréat ou équivalent, avec une alternance de cours et de stages, qui repose sur une approche par compétences, pour une vision holistique des soins).

b) la région géographique privilégiée de notre Institut est l'Europe du Sud, sans exclure aucune destination du Programme de mobilité.

c) le principal groupe-cible est les étudiants, et notamment ceux de troisième année, pour une mobilité de stages : lors de l'un des deux stages du dernier semestre de préférence. Les étudiants retenus devront n'avoir aucune dette d'ECTS liée aux enseignements des semestres précédents.

Les objectifs principaux sont la professionnalisation de l'étudiant, l'ouverture sur d'autres pratiques de soins et des approches de la santé, l'apport des différentes cultures européennes dans la construction de l'identité du futur infirmier.

Le second groupe cible est constitué des formateurs permanents et du personnel administratif de l'Institut. L'objectif est la mise en pratique de liens et d'échanges concernant la connaissance des enjeux de la santé des populations en Europe, les processus de formation, les méthodes pédagogiques utilisées, les ressources documentaires afin d'améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur infirmier.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

cette stratégie dépendra de l'harmonisation des formations infirmières entre pays européens. A l'heure actuelle, les programmes diffèrent en modalités d'alternance, contenus et progression sur les 3 ans, rendant difficile cette coopération. Notre stratégie internationale concerne en priorité la mobilité de stage et la mobilité du personnel.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

Augmenter les niveaux de qualifications pour former les diplômés et les chercheurs : les échanges (mobilité entrante comme sortante) permettront de développer la connaissance linguistique et d'aiguiser la curiosité intellectuelle des participants, en plus du contenu professionnel et universitaire des apprentissages réalisés. La mobilité sortante favorisera chez nos étudiants l'acquisition de plusieurs compétences professionnelles du Nouveau Référentiel de la formation (compétence 6 : "communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins", compétence 7 : "analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle" et compétence 8 : "rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques" notamment). Actuellement en France, la recherche en soins infirmiers en est à ses débuts et l'Institut démarre un projet de recherche cette année dans le domaine de la gériatrie. Les échanges que permettent la mobilité européenne contribuent à stimuler cette démarche. L'Institut de Formation et l'établissement de santé auquel il est rattaché peuvent offrir un terrain de recherche pertinent pour tout chercheur infirmier.

Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur : l'impact concernera surtout la mobilité du personnel, grâce aux échanges interinstitutionnels dans le domaine pédagogique, au-delà de la période de mobilité, et sous la forme d'une correspondance régulière entre groupes d'étudiants français et étrangers.

Relever la qualité grâce à la mobilité et la coopération transnationale : le programme Erasmus raffermira les liens entre Instituts de la Région Midi-Pyrénées et permettra une meilleure reconnaissance des membres du consortium.

Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises et favoriser l'excellence et le développement régional : La mobilité, en élevant le niveau de compétence, augmente l'employabilité des jeunes formés et contribue à renforcer le niveau d'excellence des établissements de santé du territoire. La mobilité pourra autoriser l'éventuelle découverte de marchés à l'international pour les produits de santé conçus et fabriqués dans le bassin d'attraction de l'Institut.

Améliorer la gouvernance et le financement : l'impact attendu concerne surtout la visibilité européenne de l'Institut grâce à un meilleur référencement sur le web, ainsi qu'un atout dans la démarche qualité/d'évaluation interne et nationale de l'Institut.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)